

Claire Carriou
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Laboratoire Mosaïques – LAVUE 7218
claire.carriou@u-paris10.fr

ALTERNATIVES DE PROPRIETE POUR L'HABITAT
Colloque international 28-29 octobre 2013 à Tours
Proposition de communication

Propriété privée, propriété de soi et sens du collectif? Le cas de la « coopérative » d'accession sociale Le Grand Portail à Nanterre

En mai 2009, la municipalité de Nanterre et l'établissement public d'aménagement Seine Arche ont lancé publiquement un projet expérimental participatif dit de « coopérative », dans le cadre juridique classique de l'accession sociale. Selon les termes employés, le projet vise à « impliquer » de futurs habitants choisis sur la base de critères sociaux et géographiques dans le processus de conception puis de production de leur immeuble. Ces derniers bénéficient de conditions financières avantageuses, grâce à la cession à très bas prix du foncier. A quelques mois de la livraison de l'immeuble prévue en automne 2013, cette communication se propose d'examiner le sens alloué à la propriété par les futurs résidents dans ce contexte singulier de concertation. La question se pose de savoir comment une opération d'accession à la propriété privée peut, en pratique, susciter une dynamique collective ou « coopérative », et non pas seulement enfermer ses habitants dans un projet de vie individualiste –comme le craignent souvent chercheurs et politiques. La question mérite d'autant plus d'être posée que les futurs habitants ont certes participé à un processus de concertation mais ne se sont pas choisis. Le cas de la « coopérative Le Grand Portail » interroge sur les possibilités d'innovation sociale au sein des opérations d'accession. A quel titre les habitants investissent-ils ce projet (clients, « coopérateurs » militants etc.) ? Dans quelle mesure l'opération laisse-t-elle place au collectif et à quelles conditions ? Sur quelles valeurs partagées se construit ce collectif s'il en est ?

L'étude révèle l'émergence conjointe de deux dynamiques : la constitution d'un fort sentiment de maîtrise de soi chez ses habitants (au sens de la propriété de soi décrite chez Castel, 2001), inédit jusqu'alors, et la construction progressive d'un collectif. Cette double dynamique, individuelle et collective, tient (paradoxalement) à la promesse de l'accès à la propriété privée. Elle apparaît par ailleurs fortement corrélée au processus de concertation qui joue ici un rôle performatif dans la constitution d'une conscience de soi et du groupe. Aujourd'hui, la copropriété de l'habitat apparaît chez ces habitants comme un support sur la base duquel construire des liens de voisinage, devenir acteur de soi et de son environnement voire agir en tant que citoyen, dans un contexte économique et social qui apparaît, à l'inverse, de plus en plus incertain et insaisissable. Ces perspectives enchâssées tendent à se rapprocher des initiatives américaines d'*empowerment* qui associent émancipation individuelle, dynamique collective et projet politique (Bacqué, Biewener, 2013). Du point de vue des politiques publiques toutefois, on peut s'interroger sur le sens d'un projet qui présente le risque de capter une ressource foncière publique au profit de quelques intérêts privés. On peut se demander aussi si le sens que lui donnent ses habitants ne tend pas vers un repli de privilégiés sur leur lieu de vie.